

nelles n'avaient guère de chance de se perpétuer et, d'ailleurs, étaient excessivement rares. Ce n'est qu'en les élevant en captivité qu'on a pu augmenter le nombre et la variété de ces bêtes étranges. Partant de visons capturés, les éleveurs ont réussi, grâce à l'hybridation, à produire des peaux de visons d'une multitude de couleurs et de types. Ainsi, par suite de l'élevage sélectif, le vison habituellement d'un brun rougeâtre a acquis un magnifique pelage, épais et velouté, d'une riche teinte noir-bleu que rehausse un fond bleu ou ardoise.

Parmi les premières mutations obtenues, citons le beau vison bleu-gris appelé plus tard vison "platine". Puis, les types commencèrent à se multiplier sur les fermes d'un bout à l'autre du pays. Ensuite, comme l'éleveur entrecroisait aussi les nouveaux types, les associations de couleurs se firent encore plus nombreuses. Un bel exemple: le vison saphir, né du croisement du vison bleu acier dit "aléoutien" avec le vison platine bleu-gris. D'autres hors de l'ordinaire sont le "royal pastel", d'un beau brun au reflet bleuté, et le superbe vison blanc comme neige.

La fourrure du vison, on le sait depuis longtemps, se prête à de multiples variations. Aussi l'industrie accorde-t-elle beaucoup d'importance à cette qualité, ce qui vaut au vison une place de choix parmi les fourrures de haute qualité du monde entier.

Section 2.—Statistique de la production de fourrures*

Statistique de la production globale.—Les premiers relevés de la production de fourrures brutes se limitaient aux recensements décennaux, qui donnaient le nombre et la valeur des peaux prises par les trappeurs. En 1920, le Bureau fédéral de la statistique inaugura un relevé annuel de la production de fourrures brutes, fondé sur les déclarations des négociants en fourrures, qui a duré quelques années. Plus récemment, des états annuels, fondés sur les redevances, la taxe d'exportation, etc., ont été obtenus des ministères provinciaux de la Chasse (excepté l'Île-du-Prince-Édouard), états qui servent maintenant à établir la statistique publiée chaque année par le Bureau. Les chiffres de l'Île-du-Prince-Édouard s'appuient sur les rapports fournis au Bureau par les négociants de cette province.

1.—Peaux produites et pourcentages de peaux vendues par les fermes à fourrure, années terminées le 30 juin 1932-1951

(Sauf Terre-Neuve)

Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes ¹	Année	Peaux		Pourcentage (valeur) vendu par les fermes ¹
	Nombre	Valeur			Nombre	Valeur	
		\$				\$	
1932.....	4, 499, 289	10, 189, 481	30	1942.....	19, 561, 024	24, 859, 869	19
1933.....	4, 508, 558	10, 305, 154	30	1943.....	7, 418, 971	28, 505, 033	24
1934.....	6, 076, 197	12, 349, 328	30	1944.....	6, 324, 240	33, 147, 392	28
1935.....	4, 926, 413	12, 843, 341	31	1945.....	6, 994, 686	31, 001, 456	31
1936.....	4, 596, 713	15, 464, 883	40	1946.....	7, 593, 416	43, 870, 541	30
1937.....	6, 237, 640	17, 526, 365	40	1947.....	7, 486, 914	26, 349, 997	37
1938.....	4, 745, 927	13, 196, 354	43	1948.....	7, 952, 146	32, 232, 992	37
1939.....	6, 492, 222	14, 286, 937	40	1949.....	9, 902, 790	22, 899, 882	33
1940.....	9, 620, 695	16, 668, 348	31	1950.....	7, 377, 491	23, 184, 033	34
1941.....	7, 257, 737	21, 123, 161	26	1951.....	7, 479, 272	31, 134, 400	36

¹ Approximatif.

C'est l'Ontario qui vient en tête quant à la valeur de la production en 1950-1951, avec 26 p. 100 de l'ensemble. On a levé plus de peaux en Alberta et au Manito-

* Révisé à la Division de l'agriculture, Bureau fédéral de la statistique.